

# LE SAVIEZ-VOUS?

## Le projet éducatif

---

### Le conseil d'établissement

Numéro 3, mars 2022

Voici le troisième des six bulletins d'information du ministère de l'Éducation visant à vous permettre d'approfondir vos connaissances sur le conseil d'établissement et son environnement. Ce bulletin répond aux questions fréquentes au sujet du **projet éducatif**.

## Échéancier proposé (à titre indicatif)

**Printemps 2022** : Réflexion sur l'élaboration du projet éducatif menée par l'équipe-école et le conseil d'établissement (CE)

**Automne 2022** : Début des travaux d'élaboration pilotés par la direction d'établissement

**Printemps 2023** : Dépôt du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du centre de services scolaire (CSS)

**Automne 2023** : Adoption du projet éducatif par le CE, transmission au CSS et diffusion dans la communauté éducative

# Définition du projet éducatif

Outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats à concrétiser en vue d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

## Le projet éducatif :

- vise à mobiliser tous les acteurs vers l'atteinte des cibles de réussite;
- s'élabore en collaboration et en concertation avec toute la communauté éducative d'un établissement;
- repose sur l'analyse de la situation de l'établissement ainsi que sur les besoins des élèves;
- s'harmonise avec la période du plan stratégique du Ministère et celle du PEVR;
- est cohérent avec les objectifs du PEVR.

# Structure du projet éducatif

- Le contexte et les principaux enjeux auxquels l'école est confrontée
- Les orientations et les objectifs visant à améliorer la réussite éducative
- Les cibles à atteindre au terme de la période couverte
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles fixés
- La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le CSS

# Rôles et pouvoirs du conseil d'établissement

## Le conseil d'établissement :

- analyse la situation de l'établissement et favorise la participation de tous les acteurs intéressés par la réussite des élèves;
- adopte le projet éducatif, voit à sa réalisation et à son évaluation;
- rend public le projet éducatif et communique la progression de sa mise en œuvre;
- contribue au respect du principe de l'égalité des chances à travers le projet éducatif.

# Démarche d'élaboration du projet éducatif

Exemples de questions à poser avant l'élaboration du projet éducatif :

- Comment le CE communiquera-t-il ses besoins d'information à la direction tout au long de l'élaboration du projet éducatif?
- Comment le CE peut-il mobiliser la communauté éducative autour de la démarche de réflexion du projet éducatif?
  - S'il y a un organisme de participation des parents (OPP), comment celui-ci peut-il participer à la réflexion entourant cette démarche?
  - Qui sont les partenaires de l'école qui pourraient contribuer à la persévérance et à la réussite des élèves?

# Démarche d'élaboration du projet éducatif (suite)

Exemples de questions à poser avant l'élaboration du projet éducatif :

- Quelle place sera réservée au service de garde dans le projet éducatif?
- Comment tenir compte des différences entre les réalités des milieux familiaux dans le projet éducatif?

# Suivi du projet éducatif

Exemples de questions à poser dans les années suivant l'adoption du nouveau projet éducatif :

- Comment seront communiquées les orientations du projet éducatif aux différents acteurs concernés?
- Quels impacts ont les décisions du CE sur l'atteinte des objectifs du projet éducatif?
- Où en sommes-nous concernant la réussite globale de nos élèves?
- Quels ajustements pouvons-nous apporter au projet éducatif pour atteindre les cibles?
- En quoi nos actions ont-elles permis de diminuer les écarts entre les élèves?

# Sources supplémentaires d'information

- Fiche 5 de la formation pour les membres des conseils d'établissement
- Guide : *Le projet éducatif*

Notre adresse, pour vos questions, vos besoins ou vos pistes d'amélioration :

[gouvernance@education.gouv.qc.ca](mailto:gouvernance@education.gouv.qc.ca)